

Rapport des délégués à l'association d'amitié Grand-Saconnex - Racovița

L'assemblée générale de l'association d'amitié Grand-Saconnex Racovița s'est tenue le 12 mai 2010 en présence d'une quinzaine de membres.

Dans son rapport, le président M. Plée a mentionné que l'association compte une trentaine de membres, mais qu'il est important que de nouveaux adhérents rejoignent les rangs pour encadrer les activités de l'association, plus particulièrement le séjour des enfants roumains. Il a ensuite énuméré les activités de l'année écoulée.

- Au mois de juin 2009, le traditionnel séjour des enfants a été conduit et a été bien apprécié. Quelques improvisations ont dû être entreprises suite à une panne temporaire du bus.
- En décembre 2009, un minibus appartenant à la fondation des Aînés a été transféré à Racovița, à destination de leur hôpital. L'association s'est occupée de l'ensemble des démarches administratives liées à ce transfert. A cette occasion, une délégation des autorités de Racovița-Mioveni a été reçue au Grand-Saconnex.
- Le financement du collecteur, pour lequel la commune du Grand-Saconnex a attribué une somme de CHF 150'000.-, a été finalisé. L'association a supervisé le versement et a vérifié la bienfacture des travaux par l'intermédiaire de SGS Roumanie.
- Une plaquette retraçant les 20 ans de l'association a été exécutée par Mme Mottet et sera publiée prochainement.

Les comptes présentent des charges de CHF 50'097.-, en bonne partie composées des frais liés aux voyages des enfants et des recettes de CHF 54'698.-, dont CHF 54'141.- de subvention communale.

Arthur Plée a été réélu à la présidence par acclamation. Le comité a été reconduit dans sa composition précédente.

Le séjour 2010 des enfants de Racovița aura lieu du 20 juin au 2 juillet. Le repas officiel aura lieu le 30 juin, la participation à la fête des écoles le 26 juin.

A l'occasion des 20 ans de l'association, certains de ses membres effectueront un voyage de quatre jours à Racovița durant la période du Jeûne genevois.

Grand-Saconnex, le 13 mai 2010

Les délégués,

Claudine Perrotin-Duret

Pierre ECKERT



COMMISSION BÂTIMENTS ET EMPLACEMENTS COMMUNAUX

Rapport sur le réaménagement du cimetière du Blanché

La commission s'est réunie en date du 18 mai 2010 pour étudier le réaménagement du cimetière du Blanché selon le projet « Estimation du coût des travaux, phasages par secteurs dans le temps, variante économique » du bureau d'architectes paysagistes conseils SA Gilbert HENCHOZ du 18 mai 2010.

Après délibération, la commission est entrée en matière sur le projet global dont le montant s'élève à TTC CHF 1'553'259.70.

Après en avoir débattu, la commission maintient sa demande d'obtenir du bureau d'architectes un coût global prenant en considération uniquement la réparation du défaut d'entretien général du cimetière, y compris l'espace de gestion et la réfection de l'étanchéité du lieu de recueillement.

Dans l'attente de ce décompte, la commission a néanmoins accepté de faire exécuter des travaux selon le principe des phasages pour les secteurs A3, E, F et pour l'étanchéité du lieu de recueillement. Le budget de cette première étape s'élève à TTC CHF 750'000.-.

La somme de TTC CHF 13'600.-, correspondant aux frais d'avant-projet, a également été acceptée.

Le présent rapport est accepté à l'unanimité et la commission recommande au Conseil municipal de la suivre dans ses conclusions.

Robert DETRAZ
Rapporteur

Le Grand-Saconnex, le 18 mai 2010



COMMISSION CULTURE, SPORTS, LOISIRS

Rapport sur la charte du sport du Grand-Saconnex

Pour faire suite à la demande exprimée par des associations sportives lors des Assises du sport et sur proposition du Conseil administratif, la commission s'est réunie à deux reprises afin d'élaborer la charte du sport du Grand-Saconnex.

Lors de la première séance, qui a eu lieu le 13 avril 2010, la commission, accompagnée par Monsieur Claudio CIANI, coordinateur de la LaOla et Monsieur Frédéric ROTH, formateur intervenant en thérapie sociale, a tracé les grandes lignes de la charte dont l'élaboration a été finalisée par trois membres de la commission.

Lors de la deuxième séance du 31 mai 2010, la commission a étudié la proposition faite par ce groupe de trois personnes et a accepté à l'unanimité la charte du sport du Grand-Saconnex, qui est soumise au Conseil municipal du 14 juin 2010.

La commission approuve ce rapport à l'unanimité.

Laurent JIMAJA
Rapporteur

Le Grand-Saconnex, le 31 mai 2010



COMMISSION CULTURE, SPORTS, LOISIRS

Rapport concernant l'installation d'une patinoire saisonnière au Grand-Saconnex

Afin d'étudier le projet d'installation d'une patinoire saisonnière sur la place de fête et dans le but de répondre à la motion de M. Calin SCHIAU, la commission s'est réunie à plusieurs reprises. Elle a notamment visité les patinoires de communes de notre canton pour se déterminer.

Après avoir étudié les propositions qui lui ont été soumises, elle a décidé :

1. d'installer une patinoire saisonnière sur la place de fête;
2. d'allouer un montant de CHF 420'000.- à sa réalisation, dont la location la première année, ainsi que l'achat dès la seconde année sous réserve d'un bilan d'exploitation qui sera présenté à la commission à la fin de la saison.

A l'unanimité, la commission recommande au Conseil municipal de la suivre dans ses conclusions et de voter la délibération relative à l'installation de la patinoire saisonnière.

Le présent rapport est voté à l'unanimité.

Laurent JIMAJA
Rapporteur

Le Grand-Saconnex, le 8 juin 2010